

RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00685

Numéro SIREN : 807 598 206

Nom ou dénomination : JPR INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2019 sous le numéro de dépôt 11757



**Alain BERSANS**

**Frédéric BISTUER**

**Patrick GRAS**

Commissaires aux Comptes

## **SAS JPR INVEST**

Société par actions simplifiée  
à capital variable entre 10.000 € et 100.000 €,  
dont le montant effectif s'élève actuellement à 51.000 €  
ZAC de Brimont, lieu-dit « Chassies »,  
47550 BOE,

**RAPPORT**  
du COMMISSAIRE aux APPORTS  
SUR LES APPORTS EFFECTUES par  
Monsieur Jérôme PLA RODRIGUEZ  
à la SAS JPR INVEST  
RCS AGEN 807 598 206

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS**  
**SUR LES APPORTS EFFECTUES PAR**  
**Monsieur Jérôme PLA RODRIGUEZ à la SAS JPR INVEST**

En exécution de la mission de Commissaire aux apports qui nous a été confiée par décision de l'associé unique en date du 12 septembre 2019, nous vous présentons notre rapport sur l'appréciation de la valeur des apports devant être effectués par Monsieur Jérôme PLA RODRIGUEZ.

**I – DESCRIPTION DE L'OPERATION**

Sociétés concernées.

Monsieur Jérôme PLA RODRIGUEZ apporte 100 actions qu'il détient dans le capital de la société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE, société par action simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est sis 47550 BOE, ZAC de Brimont, Lieu-dit "Chassies", immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 490 427 192 :

➤ **Lesdites parts étant globalement estimées à 1.000 euros.**

**La société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE** est une société par action simplifiée au capital de 10.000 euros. Il est divisé en 1 000 actions de 10 € chacune. Son siège social est sis ZAC de Brimont Lieu-dit "Chassies", 47550 BOE. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agen sous le numéro 490 427 192.

L'objet principal est :

- le contrôle technique de tous véhicules
- et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe, en ce compris l'octroi de garanties réalisées dans les conditions autorisées par la loi.

La société est actuellement dirigée par Monsieur **Vincent PLA RODRIGUEZ**.

**La société JPR INVEST**, bénéficiaire des apports, est une Société par action simplifiée à capital variable entre 10.000 € et 100.000 €, dont le montant effectif s'élève actuellement à 51.000 € et dont le siège social se situe ZAC de Brimont Lieu-dit "Chassies", 47550 BOE.

La Société a pour objet :

- l'activité de société de portefeuille de titres (achats/ventes, propriété et gestion de titres etc..)
- L'activité de société holding animatrice de groupe savoir, la fourniture de toutes prestations administratives, financières techniques ou commerciales à ses filiales ou sous-filiales, ainsi que l'animation et la coordination de ces dernières,
- La participation directe ou indirecte de la société, dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social.
- Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

## **II – MOTIF DE L'OPERATION**

L'opération consiste en l'apport des droits mobiliers des :

100 actions de la société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE en pleine propriété, apport effectué par Monsieur Jérôme PLA RODRIGUEZ.

Ces apports seront rémunérés par des parts sociales dans le cadre d'une augmentation de capital de votre société.

A l'issue de cette opération, votre société détiendra 10% des titres de la société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE.

Cette opération s'inscrit dans une organisation juridique et fiscale du patrimoine de Monsieur Jérôme PLA RODRIGUEZ.

## **III – BASES DE L'APPORT**

Pour évaluer les titres apportés, il a été décidé de retenir :

- Les comptes annuels de la société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE arrêtés au 31 décembre 2018,
- L'évaluation retenue qui est la valeur nominale des titres apportés.

Dans le cadre de notre mission nous avons eu communication :

- des comptes annuels aux dates indiquées ci-dessus,
- d'une situation de la société AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE 30/06/2019,

- du bilan de la société JPR INVEST au 31/08/2018
- du projet de contrat d'apport des titres décrivant en détail l'opération envisagée,
- des statuts de la société JPR INVEST.

#### **IV – PROPRIETES, JOUISSANCE ET CONDITIONS**

La société **JPR INVEST** bénéficiaire de l'apport, sera définitivement propriétaire desdites actions à compter de la date de l'inscription modificative au RCS, consécutive à l'augmentation du capital. Elle en aura la jouissance à partir du même jour.

#### **V – DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS**

L'évaluation des parts sociales de la société **AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE** retenue par Monsieur Jérôme PLA RODRIGUEZ est la valeur nominale des titres soit 10 € par action et donc pour 100 actions 1 000 € d'apport.

L'évaluation sur une approche patrimoniale serait la suivante :

##### Approche patrimoniale

Sur la base des capitaux propres au 31/12/2018 sachant qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes

Capitaux propres au 31/12/2018 : 141 916.61 €

Cette situation nette serait à corriger de la valeur des éléments incorporels.

La valeur sur la base des capitaux propres non réévalués est de 142 € la part soit une valeur nettement supérieure au 10 € retenus nous n'avons donc pas cherché à appliquer d'autres méthodes de valorisation.

Sur cette base les 100 actions apportées auraient une valeur de 14 200 €

De plus la situation au 30/06/2019 de la société **AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE** fait apparaître un résultat courant de 134 522.15 €, ce niveau de capitaux propres n'est donc pas remis en cause.

#### **VI – VERIFICATIONS EFFECTUEES**

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour vérifier la réalité des titres apportés et la valeur attribuée à ces apports.

L'évaluation étant effectuée sur la base des comptes annuels de la société **AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE** au 31 décembre 2018 nous nous sommes assuré qu'aucun évènement de nature à modifier la valeur des apports n'était intervenu jusqu'à ce jour.

## **VII – CONCLUSION**

En conclusion de nos travaux nous sommes d'avis que la valeur des apports s'élevant à MILLE EUROS (1 000 €) n'est pas surévaluée et, en conséquence, que la valeur des titres apportés est au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société SAS JPR INVEST.

Aucun avantage particulier n'est stipulé, nous n'avons donc pas d'observation à formuler sur ce point.

Fait à Agen, le 26 Novembre 2019

Frédéric BISTUER  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale d'Agen

